



Paris, le 22/05/19

**Objet : premières affectations des contrôleurs de la session 2019/2020**

Lors des déclarations liminaires en ouverture de la CAPN de mutations de catégories B, les élu.es Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques ont posé des questions sur les modalités de mise en place des nouvelles règles de premières affectations des contrôleurs stagiaires de la session 2019-2020.

Nous n'avons eu aucune réponse du président de la CAPN.

À ce jour :

- aucune date claire n'est précisée concernant la prochaine campagne de recueil des vœux de premières affectations.
- aucune véritable note n'explique clairement les futures règles de gestion
- aucune information sur les départements et/ou missions/structures qui seront proposés aux stagiaires et sur les critères dont vous entendez les déterminer
- aucune information sur le déroulé du mouvement de 1ere affectation
- aucune information sur les établissements accueillants.les futurs stagiaires

Concrètement, et afin que chaque stagiaire puisse compléter sereinement sa demande de 1ere affectation, il est nécessaire que les organisations syndicales soient destinataires de ces informations.

Par ailleurs, nous demandons que le dispositif appliqué pour les 1eres affectations du C (communication des coordonnées des organisations syndicales en amont et communication des coordonnées personnelles des agents en consultation de CAP) le soit également pour le mouvement des B stagiaires.

Dans le cadre d'un véritable dialogue social et au vu de l'urgence de l'actualité et du calendrier des réunions paritaires, les élu.es Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques de la CAPN n°6 vous demandent d'apporter les réponses attendues au plus tard le vendredi 24 mai matin lors de l'ouverture de la CAPN des suites du mouvement B.

**Les élu.es B Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques.**